

## **Manifeste pour un réseau routier à la hauteur des aspirations des habitants et des besoins des industries**

Monsieur le Président de la République,

Les acteurs institutionnels et industriels du golfe de Fos attendaient beaucoup des échanges du 28 juin sur les enjeux portuaires et nous vous remercions d'avoir placé cette thématique dans votre déplacement officiel à Marseille.

La haute ambition placée dans la réindustrialisation de notre pays à travers la décarbonation et la transition énergétique ne pourra se concrétiser que dans quelques territoires dédiés, parmi lesquels le golfe de Fos et Dunkerque.

Mais au contraire de Dunkerque, dont la zone industrialo-portuaire est accomplie en matière d'infrastructures, la ZIP de Fos a vu son développement s'interrompre brutalement dans les années 70 pour ne jamais reprendre.

Aujourd'hui, une voie ferrée unique équipe la zone et le réseau routier présente une configuration obsolète associant des routes nationales insérées dans le tissu urbain fosséen et une simple route départementale qui dessert la zone jusqu'à Port-Saint-Louis du Rhône.

En l'état, les routes sont saturées et dangereuses et l'implantation des industries, que nous appelons de nos vœux, apportera un surcroît de 10 000 salariés au moins, surcroît qui ne pourra être absorbé.

La période de chantier sera certainement plus complexe encore avec des effectifs très importants mobilisés sur les différents chantiers.

Cette échéance sera rapidement devant nous et nous ne pouvons pas attendre un accident grave ou l'installation d'une situation critique pour prendre les bonnes décisions.

Le CPER est sous-dimensionné par rapport aux enjeux et ne permettra pas d'apporter une réponse structurelle.

Aujourd'hui, le contournement de Martigues/Port-de-Bouc n'est pas encore financé et la liaison Fos-Salon, pourtant vitale, n'a aucun budget fléché.

Et pourtant, cette dernière répondra aux enjeux du temps en optant pour la combinatoire barreau des étangs / Ventillon Nord et en se connectant sur le contournement de Martigues/Port-de-Bouc.

Elle ouvrira des possibilités pour le développement du Grand Port de Marseille, seul grand port européen ne disposant d'aucune accessibilité par autoroute. Elle fluidifiera l'intense circulation desservant la base aérienne d'Istres où cinq mille personnes, civils et militaires, sont rassemblés chaque jour, tout en facilitant les nouveaux flux considérables générés par la construction du hub militaire national. Elle viendra accélérer la naissance du Pôle Aéronautique d'Istres, où figurent les grands majors nationaux et internationaux de cette branche industrielle.

Plus au nord, la liaison Fos-Salon répondrait aux enjeux territoriaux du développement de la plateforme logistique CLESUD en faveur du report modal (plan de relance), en lien avec la gare de triage de Miramas, outil industriel ferroviaire en cours de rénovation avec l'aide de l'Etat et des collectivités territoriales car la complémentarité route / rail est indispensable au développement de

la zone industrialo-portuaire de Marseille Fos et de l'Armée (Etablissement de munitions de Miramas). Par ailleurs l'aménagement du barreau routier RN 569 entre la sortie de l'autoroute A54 et la plateforme CLESUD particulièrement congestionné, aux taux d'insécurité routière et de pollution inquiétants, permettrait une amélioration substantielle et concourrait au respect des engagements climatiques de l'Etat français

A vos côtés hier, Monsieur le Ministre des Transports Clément BEAUNE a été très attentif à nos arguments et nous l'en remercions également.

Des décisions fortes doivent être prises aujourd'hui pour que les infrastructures routières soient pensées et financées avant les implantations industrielles, ce qui revient à procéder de manière logique et à réparer les erreurs du passé.

Il y a urgence et l'impulsion doit être donnée sur ce territoire pour relever pleinement le défi du développement.

Nous, élus du territoire et acteurs industriels, restons à votre disposition pour construire cet avenir et vous prions de recevoir, Monsieur le Président de la République, nos salutations respectueuses.

Le 5 juillet 2023 :

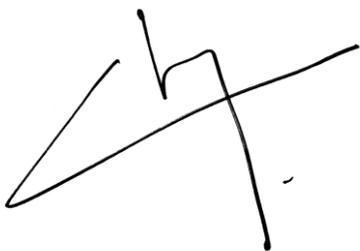
René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a long horizontal stroke.

Gaby CHARROUX, Maire de Martigues :

A handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'G' and a long horizontal stroke.

François BERNARDINI, Maire d'Istres :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long horizontal stroke.

Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas :



Laurent BELSOLA, Maire de Port-de-Bouc :



Martial ALVAREZ, Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône :



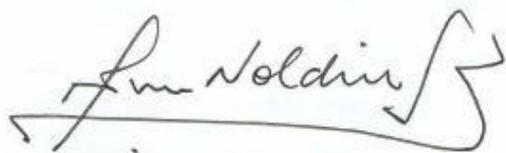
Vincent GOYET, Maire de Saint-Mitre-les-Remparts :



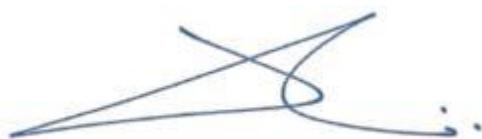
Pierre-Emmanuel MARTIN, Président de Carbon :



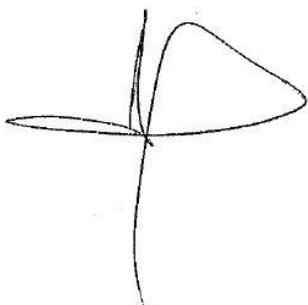
José NOLDIN, Président de GravithY :

Handwritten signature of José Noldin in black ink, featuring a stylized 'J' and 'N'.

François BILLARD, Directeur Général Délégué Geosel / projet Hyvence :

Handwritten signature of François Billard in blue ink, consisting of a long horizontal stroke and a large loop.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général H2V :

Handwritten signature of Alexis Martinez in black ink, featuring a large loop and a vertical stroke.

Ludovic IZOIRD, Associé ELYSE :

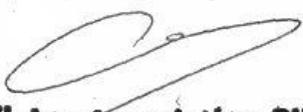
Handwritten signature of Ludovic Izourd in black ink, featuring a large loop and a horizontal stroke.

Catherine GARRAUD, Administratrice GIE CRAU :

Handwritten signature of Catherine Garraud in black ink, featuring a large loop and a horizontal stroke.

Corinne RAMOMBORDES, Présidente de PICTO :

Corinne RAMOMBORDES  
Présidente PICTO



**picto Association PICTO**  
hébergée chez Solamat Merex Ets de Fos  
Rte du quai minéralier  
13 270 Fos sur mer  
SIRET n° 810 156 018 00022

Signatures parvenues après l'envoi du manifeste

Bruno RIBO, Directeur ArcelorMittal Méditerranée :

Le Directeur du site  
B. Ribo.

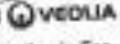


  
**ArcelorMittal**  
**ArcelorMittal Méditerranée**  
Site de Fos  
13776 FOS SUR MER Cedex  
N° Siret 421 174 038 00032 - N° TVA FR 294 211 740 38  
RCS N° Siret 421174038 - N° APE 2410Z

Béatrice CUBADDA, Directrice Générale RTDH :

Béatrice CUBADDA



**RTDH**  
VALORISATION DES HYDROCARBURES  
  
Port Pétrolier de Fos  
13270 FOS sur MER  
Tél : 04 42 05 11 90 Fax : 04 42 05 11 93  
SIRET : 947 581 862 00014